

BON DE SOUSCRIPTION

MÉLANGES EN L'HONNEUR
DE PIERRE CROCQ

Liber amicorum



L G D J

un savoir-faire de

lextenso

Mélanges en l'honneur de Pierre Crocq

Liber amicorum

Voici six ans déjà que Pierre Crocq nous a quittés. Son décès si soudain a beaucoup ému. Pierre Crocq a consacré toute sa vie professionnelle à l'Université, aux travaux académiques et à la diffusion de la culture juridique française, spécialement au Japon et en Afrique. Par ses enseignements et ses remarquables publications, il a marqué des générations d'étudiants et beaucoup apporté à ses collègues ainsi qu'aux milieux professionnels qu'il a côtoyés.

Pour honorer sa mémoire et marquer leur attachement à sa personne et son œuvre, ses collègues et amis se sont réunis pour réaliser un ouvrage de Mélanges. Les souscriptions à cet ouvrage sont maintenant ouvertes auprès des éditions LGDJ.

Mélanges réalisés à l'initiative de Jean-Jacques Ansault, Thierry Bonneau, Claude Brenner, Laurent Leveneur.

PRIX DE SOUSCRIPTION : **119 €**

PRIX PUBLIC APRÈS PARUTION : **159 €**

RENSEIGNEMENTS : 01 46 33 89 85 / clients@lgdj.fr

LISTE DES CONTRIBUTIONS

I. DROIT DES SÛRETÉS

Christophe Albiges

L'excès en matière de sûretés

Jean-Jacques Ansault

L'ambivalence du pacte commissoire

Augustin Aynès

Pour une juste efficacité du nantissement de compte

Bernard Beignier et Pierre Noual

L'œuvre d'art comme sûreté réelle

Christophe Blanchard

Le cautionnement souscrit par deux époux communs en biens et l'application de l'article 1415 du Code civil

Laetitia Bougerol

Sûretés réelles, préférence et exclusivité : essai d'une classification

Séverine Cabrillac

Le jeu de la prescription et de la caution

Philippe Delebecque

Réformer l'hypothèque maritime ?

Sophie Gjidara Decaix

La protection de la caution personne physique

Antoine Gouëzel

L'obligation pour le créancier professionnel de se renseigner sur la situation patrimoniale de la caution personne physique

Hervé Lécuyer

Retour sur la clause de propriété

Marie-Hélène Monsérié-Bon et Françoise Pérochon

L'insécurité du créancier pris dans les classes de parties affectées

Yves Picod

Retour sur la consécration légale du devoir de mise en garde de la caution : un progrès assorti de quelques regrets...

Thierry Revet

La fiducie rechargeable, affectation additionnelle de la chose d'autrui

Claire Séjean-Chazal

À la croisée des registres

Philippe Simler

Une curieuse prescription d'une dette non exigible : l'article 2319 du Code civil

Hannes Westendorf

La cause en droit luxembourgeois des sûretés

II. DROIT COMPARÉ

Japon

Keita Baba

Le contrat de fourniture de contenus et de services numériques en droit privé japonais : une analyse comparative avec le droit français

Naoya Katayama

L'obligation pour le constituant de maintenir la valeur de l'assiette de la sûreté réelle – Étude comparative franco-japonaise

Laurent Leveneux

Impressions d'un civiliste au pays du soleil levant

Masamichi Nozawa

Transfert des risques de la chose dans le contrat de vente au Japon – De la garantie des vices cachés à la responsabilité du défaut de conformité

Nao Ogino

La responsabilité du constructeur d'un bâtiment défectueux envers les acquéreurs successifs : un point de vue du droit japonais

Atsushi Omura

Vers une comparaison plus riche : une contribution du droit japonais contemporain

Tetsushi Saïto

Les droits au logement du conjoint survivant en droit japonais : leur régime à mi-chemin

Yuki Saïto

Les sûretés sur créances en droit japonais – Vers une convergence fonctionnelle entre cession à titre de garantie et nantissement ?

Toshie Shimomura

L'évolution des privilèges en droit civil japonais

Katsumi Yoshida

L'objet du droit de la personnalité

Keiko Yoshii

Les droits réels de jouissance en droit japonais

Ohada**Louis d'Avout**

Un droit international privé commun aux États de l'Ohada

Olivier Fille-Lambie et Alexandre Salem

Influence de Pierre Crocq dans la diffusion du modèle français : le droit Ohada des sûretés face à la concurrence du « droit moderne »

Alain Ghozi

La réclamation au sens de l'article 25 de l'Acte uniforme relatif aux contrats de transport de marchandise par route (AUCTMR)

Yvette Rachel Kalieu Elongo

La protection inachevée de la caution illettrée en droit Ohada

Louis-Jérôme Laisney

La genèse de l'agent des sûretés en droit Ohada

Philippe Roussel Galle

Les procédures de traitement des difficultés des entreprises dans l'Ohada : à la recherche d'une plus grande célérité

III. DROIT DES BIENS**Charles Gijssbers**

Pour la solennisation de la vente d'immeuble

Rémy Libchaber

Les incertitudes de la propriété temporaire

Sébastien Milleville

Les biens qui n'en sont pas

Hugues Périnet-Marquet

Figures libres et imposées du règlement de copropriété

IV. DROIT DE LA FAMILLE**Nathalie Baillon-Wirtz**

« Les bons sentiments ne font pas les bons textes » : les manifestations de la « compassion législative » en droit patrimonial de la famille

Clothilde Brunetti-Pons

Famille et Droit, la nouvelle donne

Sabine Mazeaud-Leveneur

Liens familiaux et droits de préemption : d'étonnantes variations...

Bernard Teyssié

La vie familiale à la lumière de la jurisprudence de la Cour européenne des droits de l'homme

V. DROIT DES AFFAIRES

Thierry Bonneau

Négociabilité, libre négociabilité et autorités européennes

Daniel Cohen

Le prétendu devoir de l'actionnaire de financement de la société

Pierre-Yves Gautier

Du devoir de cohérence du juge quant à la détermination du prix de vente

Thomas Genicon

La « violence économique » : retour sur une controverse autour de l'article 1143 du Code civil

Thomas Piazzon

Le non-professionnel en droit de la consommation

Louis Vogel

Ne repénalisons pas le droit de la concurrence !

VI. JUSTICE

Claude Brenner

Un jugement doit-il porter condamnation formelle pour valoir titre exécutoire ?

Marie-Anne Frison-Roche

Si l'heureux stratagème probatoire du Roi Salomon n'avait pas fonctionné

Dominique Heintz

La formation des avocats – Brève contribution à la réflexion

Christophe Lefort

Le droit d'accéder à la justice civile

Pascale Martin-Bidou

Le contrôle juridictionnel de la mise en œuvre des techniques de recueil de renseignement dix ans après la loi du 24 juillet 2015, un recours effectif ?

VII. VARIÉTÉS

Marie-Christine Autrand et Marie Malaurie

Hommage au professeur Pierre Crocq

Stéphane Catoire

À la mémoire du Professeur Pierre Crocq

Philippe Dupichot

Pierre Crocq ou le pouvoir de la doctrine

Jacques Mestre

La force de la présence

BULLETIN DE SOUSCRIPTION

Librairie LGDJ

20 rue Soufflot 75 005 Paris

Date limite de souscription
au tarif préférentiel de 119 €
6 JUIN 2026

Date limite de souscription pour
figurer sur la liste des souscripteurs
(imprimée en fin d'ouvrage)

4 MAI 2026

Je commande exemplaire(s)
de l'ouvrage **Mélanges en l'honneur
de Pierre Crocq**

Prix de souscription : **119 € TTC** Franco
EAN : 9782275164908

Veillez indiquer le nom et le titre sous lequel vous souhaitez être mentionné dans la liste des souscripteurs :

Nom :

Prénom :

Société :

Adresse:

Code Postal : | | | | |

Ville :

Email :

Tél portable :

Je règle par virement bancaire

IBAN : CMCIFRPP FR76 3006 6109 4700 0110
0370 118

Signature :

Le responsable de la collecte des données à caractère personnel est la société **LEXTENSO** (Lextenso - La Grande Arche - Parol Nord - 1, Parvis de la Défense - 92 044 - Paris - La Défense Cedex) dont le Délégué à la Protection des Données peut être contacté à : dpo@lextenso.fr. Les données collectées sont traitées à titre contractuel, par LEXTENSO uniquement, aux seules fins d'exécuter la commande et de constituer des fichiers clients. Ces données peuvent également être utilisées à des fins de prospection commerciale, à titre contractuel lorsque vous êtes client et, à défaut, en vertu de l'intérêt commercial légitime de LEXTENSO et en application de l'avis de la CNIL selon lequel la prospection entre professionnels ne nécessite pas un consentement exprès. Les données pourront être communiquées aux services client de LEXTENSO et à des sous-traitants auxquels il peut être fait appel dans le cadre de l'exécution des services et aux fins de prospection commerciale. Les informations ne font l'objet d'aucun transfert hors du territoire de l'Union européenne. Les données sont conservées pendant le délai nécessaire à l'exécution et à la preuve de la commande. Dans le cadre de la prospection commerciale, les données sont conservées trois ans avant d'être définitivement effacées sauf en cas de nouveau contact de votre part. Vous disposez des droits (i) d'accès, (ii) de rectification, (iii) d'effacement, (iv) de limitation, (v) d'opposition et (vi) de portabilité sur vos données. Vous pouvez faire valoir vos droits en contactant dpo@lextenso.fr et en justifiant de votre identité. En cas de litige, vous disposez du droit de saisir une autorité de contrôle. Toute demande d'effacement des données, effectuée à tout moment à l'adresse précédente, est susceptible d'empêcher l'exécution de la commande.

ATTENTION : votre inscription sur la liste des souscripteurs est conditionnée au règlement préalable de la commande.



LGDJ

un savoir-faire de
Lextenso

MEL - CROCQ